

**From:** Eric PORTRAIT  
**Sent:** Wednesday, November 02, 2011 12:32 PM  
**To:** INFISO BEREC  
**Subject:**

Bonjour,

suite à votre consultation j'émets des réserves sur vos recommandations qui ne font rien quant à la neutralité du Net en elle-même.

Suivant les pas de la commissaire européenne Neelie Kroes et son attitude attentiste, le BEREC propose de laisser les opérateurs le droit de proposer des connexions Internet aussi restreintes qu'ils le veulent, à condition d'en informer les utilisateurs. Mais cette logique flouée selon laquelle les consommateurs voteront avec leur porte-monnaie et délaisseront les opérateurs n'offrant un accès neutre à Internet ne fonctionne évidemment pas.

Je suis choqué que des opérateurs puissent proposer un accès Internet où des services comme le P2P (Peer-to-Peer) est ralenti, la téléphonie IP est bloquée (essentiellement sur les smartphones) et les connexions bridées au-delà d'un certain volume. Les VPN (réseaux privés virtuels) interdit.

En France il est de plus anormal qu'on nous propose de payer pour accéder à des services additionnel via son smartphone alors qu'on a accès à ces services via notre connexion filaire à notre domicile.

De plus le fait de lier une offre internet avec la TV ou la téléphonie fixe est de la vente liée.

Les preuves d'atteintes à la neutralité du Net se multiplient de par l'Europe, comme le montre la plateforme RespectMyNet ( <http://respectmynet.eu/> ).

Les propositions du BEREC en matière de transparence peuvent mettre en évidence les violations de la neutralité par les opérateurs, mais ne permettront absolument pas de protéger la neutralité, comme le reconnaît le BEREC lui-même. Si rien n'est fait, la situation va continuer à se détériorer

Cordialement

Eric